

le Pierre Brillant

Volume numéro 11 Novembre-Décembre 1991

A tous les Val-Brillantois et Val-Brillantoises, d'ici et d'ailleurs, et de coeur!, le Pierre-Brillant vous offre ses meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel An!

Assemblée générale du PIERRE-BRILLANT le 16 février prochain, voir page 7

Le Pierre-Brillant a son micro-ordinateur (bis), voir page 2



991



avent-noël 1991: "Seigneur, Fais-nous voir ton salut", voir page 3

2 Le PIERRE-BRILLANT A SON MICRO-ORDINATEUR (BIS)

Nous vous avons présenté cette grande nouvelle dans la dernière édition de votre JOURNAL. Toutefois, l'article sur le sujet ne décrivait pas tous les détails de cet événement et des implications financières pour le PIERRE-BRILLANT au cours de l'année qui vient.

L'acquisition d'un micro-ordinateur à été sujet à plusieurs heures de réflexions pendant les réunions mensuelles de l'équipe du JOURNAL. L'équipe est aujourd'hui, plus que jamais convaincue que la décision d'acquérir cet équipement permettra au PIERRE-BRILLANT de vivre longtemps.

Ainsi, la gestion des abonnements est devenu une tâche qui nécessite un délai se comptant maintenant en minutes par semaine.

Toutefois l'informatisation du service d'abonnement ne se font pas sans heurt comme en témoigne les quelques fidèles abonnés en règle et généreux donateurs qui reçoivent des seconds et derniers avis de renouvellement de temps à autre...

Ou bien des abonnés qui nous envoient leurs paiement de renouvellement et de nous apercevoir que ces abonnés ne figurent pas dans notre liste. Les erreurs sont humaines! A tous ces abonnés, nos excuses les plus sincères.

Nous croyons que tout rentrera dans l'ordre lorsqu'un cycle complet de renouvellement pour chaque abonné sera réalisé, soit d'ici un an environ.

Malgré ces petits inconvénients, l'informatisation de ce service fut une expérience très encourageante!

LE PIERRE-BRILLANT à fait l'acquisition de cet équipement au cout de 4600.00 \$ environ. Afin de ne pas mettre son fond de roulement à sec pour payer la facture, le journal a payer une partie seulement de celle-ci et s'est prévalu d'un plan de location-achat qui viendra à échéance le 31 aout 1992 c'est à dire que, si tout va bien, le JOURNAL sera propriétaire des équipements à cette date. Equivalant à un prêt avec intérêt, le PIERRE-BRILLANT doit acquitter une facture mensuelle de 311,19 \$ jusqu'à la date mentionné plus haut.

Donc, chères gens de Val-Brillant il n'est toujours pas trop tard pour vous abonner symboliquement pour 1 an à votre JOURNAL pour lui aider à payer cette facture! Un gros merci à ceux qui se sont déjà abonné pour la circonstance. De toute façon toute contribution aussi minime soit-elle sera appréciée!

Ce qui nous amène au but premier de cet équipement soit le montage du journal par ordinateur. Les experts appellent cela de la PAO (pagination assistée par ordinateur ou bien, au Québec, de l'Editique.

Que pensez vous de la présente édition? Sauf pour les rapport financier de l'Entraide Paroissiale, celui du Club de l'Age d'Or, et quelques cartes publicitaires, la présente édition a entièrement été réalisée à l'ordinateur. Le logiciel PAGEMAKER est un programme vraiment très puissant qui permet de réaliser une mise en page en un temps record... Il faut avouer cependant que la présente édition a demandé du temps aux bénévoles, pour se familiariser avec les commandes.

Il était temps, la machine à cire servant à coller les pièces de texte étant sur le point de rendre l'ame... **sulte page suivante**

le pierre brillant

journal
communautaire de
val-brillant

case postale 152
Val-Brillant
G0J 3L0

direction

Marc Bélanger, prés.
Colombe Fournier, v.prés.
Charles-Henri Guay, v.prés.
Jean-Luc St-Onge, trés.
Ls-Philippe Caron, sec.

rédaction

rédacteur
Marc Bélanger
collaborateurs-trices
Colombe Fournier
Marie-Paule Lauzier
Jean-Luc St-Onge
traitement de textes

Julie Beaulieu
Marc Bélanger
éditique

l'équipe du journal
distribution

l'équipe du journal
impression

Imprimerie Impression des Associés
inc., 212 de la Cathédrale Rimouski

G5L 5J2

Tél.: 723 2188

tirage

600 exemplaires

mois de parution

février, avril, juin, aout, octobre et décembre

abonnements: 8,00\$/ an
Courrier 2ième classe
Enregistrement no. 5568

avent "91

SEIGNEUR FAIS-NOUS VOIR TON SALUT

«Pourquoi? Parce que depuis quelque temps nait en nous une espérance. Celle de savoir que la fete de Noel approche à grand pas. Quel est celui ou celle qui n'a pas hate de vivre ce temps de joie? Oui, tous, nous avons raison d'espérer la célébration de ces heures inoubliables.»

C'est l'anniversaire de Celui qu'on aime. Déjà on nous annonce son dix-neuf cent quatre-vingt-onzième anniversaire. Si on le fete, c'est parce qu'on croit encore en Lui n'est-ce pas? Sinon pourquoi on fete un 25 décembre...?

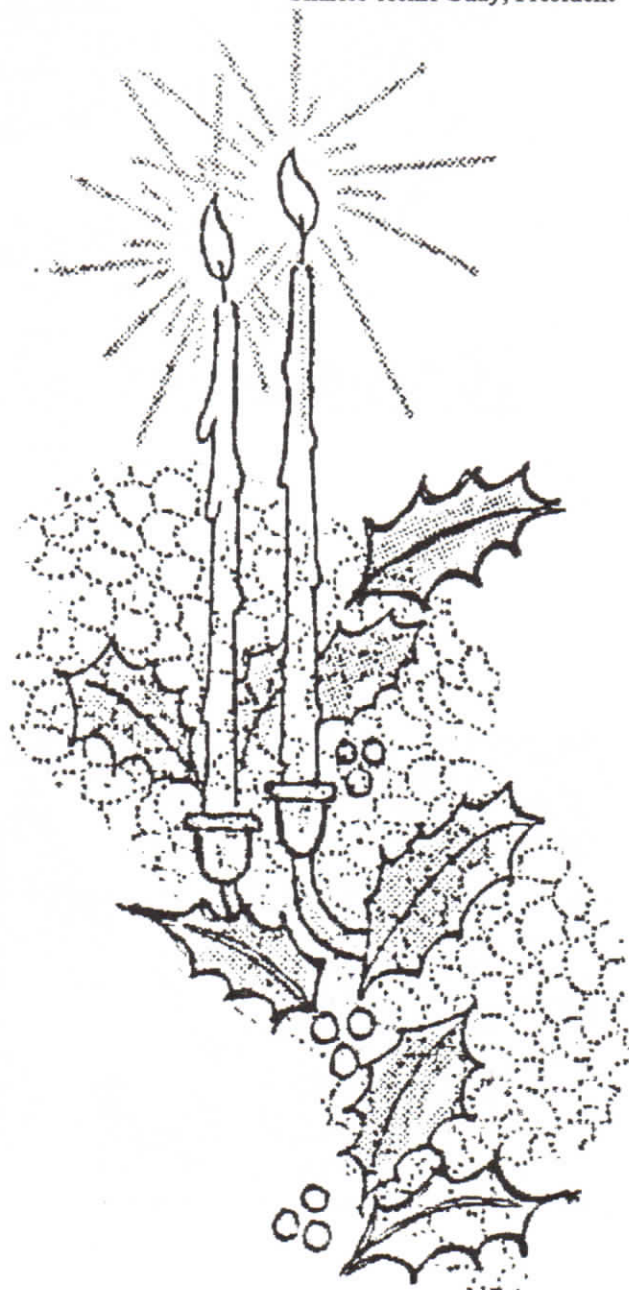
Qui veut célébrer cet événement mondial fait «peau neuve». Regardons dehors! On illumine la noirceur qui nous arrive dès les 15h00; on décore, on lave, on popote des plats délicieux, on prépare les cadeaux ...On veut plaire à beaucoup de monde, meme aux passants, avec les décorations extérieures qu'on leur met sous les yeux. Après tout ce tralala, pourquoi ne pas penser aussi un peu à soi-meme?

Mais, il y en a un qui devine que tout ce branle-bas s'amorce à cause de Lui. Et Il nous connait bien. Il sait que

pour participer de tout notre etre à cette grande fete, il faut que la lumière de l'Amour de Dieu brille en premier lieu en chacun de nous. On l'appelle du nom de Jésus. Par son Esprit-Saint, Il nous donne gratuitement cet Amour. Allons le chercher. Soyons sans crainte. Aucun de nous ne regrettera ce geste puisque cet Ami n'a qu'un seul désir: «**Nous faire voir son salut.**»

JOYEUX NOEL, BONNE HEUREUSE ET SAINTE ANNEE
à vous tous de la zone pastorale AMQUI-SAYABEC!

Charles-Henri Guay, Président



suite de la page 2

De toute façon, le gros du travail consiste à taper les textes à monter. La mise en page proprement dite ne se comptera plus en journées ou en soirées mais en heures, deux heures tout au plus. Nous allons vérifier cela au cours des prochaines éditions.

Bon! Voilà! Presque terminée, cette édition! Vives les vacances!

Je vous souhaite de très Bonnes Fetes!

Marc Bélanger, président

C.P.: 3278



TÉL.: (418) 629-4282
RÉS.: (418) 629-1855

Fleurs de la Vallée Enn.
«POUR TOUTES OCCASIONS»




36, RUE DU PONT
AMQUI, QUÉ. GOJ 1B0

Yolande Chicoine prop.



Joyeux Noël
Bonne et Heureuse Année



Sur la table du Conseil...

Réunion Mensuelle du 4 novembre

Monsieur le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité, traite des états financiers de la dernière année et des prévisions d'activités en vue de la préparation du budget 1992. Ce rapport est reproduit ailleurs dans le PIERRE-BRILLANT.

Une autorisation est donnée au Servive du Génie de la M.R.C. de la Matapédia pour la préparation d'une étude préliminaire du futur édifice municipal.

Une lettre d'appui est envoyée aux autorités concernées par la fermeture de l'usine DONOHUE de Matane.

Un appui est donné au ComiTE Action-Tourisme dans sa démarche de formation.

Un représentant de la Municipalité a assisté à une rencontre en LOISIR, tenue au Centre Récréatif d'Amqui, le 27 novembre dernier.

Réunion Mensuelle du 2 Décembre

Une lettre circulaire concernant le déneigement et le stationnement dans les rues pendant la période hivernale est préparée et envoyée à la population. Elle se lit comme suit: «Le conseil municipal avise la population qu'il est strictement interdit de stationner quelque véhicule que ce soit dans les rues, routes ou rangs de la Municipalité et ce, entre 24h00 et 07h00 durant la saison de déneigement, soit entre le 15 novembre 1991 et le 1er mai 1992 inclusivement. De plus, il est interdit d'envoyer de la neige sur le bord des rues, routes et rangs, ceci afin de faciliter le déneigement. Enfin, tout véhicule stationné illégalement sera remorqué au frais du propriétaire.»

Mme Colombe Fournier est nommée Mairesse Suppléante pour une durée d'un an, à compter de la présente réunion.

La Municipalité a reçue une subvention de 42 525.00\$ pour l'entretien de la voirie municipale pour l'hiver 1991-1992.

Un appui est donné au Comité des Loisirs dans ses démarches en vue d'obtenir une aide financière de 10 000.00\$ auprès du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, pour défrayer une partie des couts de pavage du terrain de tennis, couts estimés à 18 870.00\$.

Un concours de décoration de Noel est lancé avec attribution de prix totalisant 100,00\$. M. Jean-Guy Pelletier est nommé comme responsable du concours.

Un appui est donné à l'agence de garde en milieu familial pour le maintien des services tels que déjà offerts dans le milieu, sur le programme d'exemption financière pour la garde d'un enfant.

La Municipalité demande un arret immédiat des procédures de révision

Le Conseil municipal vous souhaite à tous et à toutes, un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année



Centre
d'Action bénévole
Vallée de la Matapédia
20, boul. St-Benoît Nord
C.P. 2080 AMQUI, QUÉ.
Tél.: (418) 629-4456

Heures d'ouverture durant l'année scolaire:
8h30 à 12h00 - 13h00 à 16h30

Rapport du maire

Bilan de l'année financière '90-'91 et perspectives pour '92

Mesdames,
Messieurs,

A chaque année, avant la présentation du prochain budget, la loi impose au maire d'une municipalité de discourir sur trois sujets particuliers: les états financiers de l'année précédente, la situation financière de la présente année et les avenues possibles pour la prochaine année.

Les états financiers de l'exercice 1990 affichaient un total de recettes de 405 455,00\$ et des dépenses pour un total de 395 822,78\$ laissant un résultat net de 9622,22. Dans le total des dépenses mentionnées, au delà de 65000,00\$ avaient été affectés en travaux de génie, particulièrement sur la rue Fortin et la rue St-Michel.

Tous les postes budgétaires qui avaient été prévus pour cet exercice financier ont été respectés, à l'exception de celui intitulé «Hygiène du milieu», où un dépassement de 2000,00\$ a été enregistré. Par contre, une économie de 19 000,00\$ a été enregistrée au niveau de l'administration générale.

La présente année risque d'être assez différente des résultats de 1990. Voici le scénario le plus pessimiste.

Les revenus totaux de l'année en cours devraient s'élever à 479 850,00\$ environ. Ce montant comprend le 10 000,00\$ affecté pour le présent exercice à même le surplus libre accumulé au cours des années précédentes.

D'autre part, les dépenses totales, incluant celles qui seront décidées au cours de la présente réunion, devraient s'élever à 494 000,00\$, laissant un excédent des dépenses sur les revenus de 14 000,00\$ environ. Ainsi, à la fin de cet exercice financier, le surplus libre avant affectation pour l'année prochaine devrait être de 87 000,00\$ environ et ce, comparativement à celui de 101 573,79\$, de la présente année.

Tenant compte que notre subvention pour la rue Des Cèdres a été de 75 000,00\$ et que le coût final pour les travaux exécutés sur cette rue s'élève à plus de 100 000,00\$, T.P.S. incluse; que des immobilisations non prévues au budget, au montant de 11 500,00\$ ont été effectuées pour l'achat d'ameublement et de véhicule, l'excédent des dépenses de 14 000,00\$ mentionné précédemment, pour le présent exercice financier, serait loin d'être catastrophique.

Les revenus prévus ci-haut n'incluent pas ceux pouvant apparaître à la suite des mises à jour du mois de décembre apportées au rôle d'évaluation. Le déficit anticipé pourrait donc être moindre suite aux entrées de fonds associées à ces modifications.

Dans les jours à venir, nous allons nous pencher sur le prochain budget, afin qu'il soit rendu public au plus tard le 18 décembre prochain. Tout le monde a entendu parler des mesures Ryan concernant le transfert aux municipalités de nouvelles charges fiscales, particulièrement concernant le service de police, l'entretien de la voirie rurale ainsi que la perte de compensations pour les édifices gouvernementaux. Ces changements n'interviennent pas tous pour 1992. Seulement, semble-t-il, ceux concernant le service de police. Encore là, nous n'en sommes pas sûrs.

Au niveau de la MRC, les maires se sont entendus pour ne pas inclure la facture gouvernementale pour le service de police dans les prévisions budgétaires si celle-ci ne nous parvenait pas avant l'établissement du budget 1992. Un budget supplémentaire serait alors requis au printemps pour acquitter cette facture. Cette stratégie a l'avantage de rendre cette nouvelle charge fiscale bien visible à la population.

Malgré tous ces problèmes ce dont nous nous serions passés volontier, il nous faut continuer à améliorer nos propres services comme notre réseau routier (routes, rues, rangs). De plus, il faut envisager les corrections rendues nécessaires à notre bassin d'épuration. Et nous ne perdrons pas de vue, non plus, le développement de la municipalité. Ainsi, nous porterons une attention toute particulière à la marina.

Certaines décisions gouvernementales démoralisent et démotivent les élus municipaux. Cependant, soyez assuré que nous allons continuer à oeuvrer dans l'intérêt de toute la population, malgré les embûches qui entravent notre chemin.

Marcel Auclair, Maire

Assemblée générale du PIERRE-BRILLANT, le 16 février prochain, à 13h30, au local du Comité La Relève; soyez-y!

Le mandat de la présente équipe de bénévoles de votre Journal se termine le 4 février prochain. Le temps passe n'est-ce pas? Et le Journal est revenu de loin pendant ce temps!

L'équipe sortante vous invite donc tous et toutes, gens de Val-Brillant, à venir participer à l'assemblée générale ou l'on discutera des points suivants à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR PARTIEL

1. Rapport du président;
2. Rapport du trésorier;
3. Election de la nouvelle équipe qui comptera désormais 10 bénévoles;

AVIS A TOUS LES ORGANISME DE VAL-BRILLANT!

Notre message de la dernière édition a été bien reçu par plusieurs d'entre vous! Merci et continuez à nous écrire! Cela nous fait bien plaisir! Quant aux autres, eh bien! notre invitation demeure! A bientôt!



Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des Îles

PROMUTUEL.

— ASSURANCES —

- | | |
|--------------|------------|
| » MAISON | » COMMERCE |
| » AUTOMOBILE | » ASS. VIE |
| » FERME | » REER |

MICHEL HALLÉ, REP.
res.:536-3328
bur.:756-3456

4. Commentaires et questions de la population à l'équipe sortante;
5. Un léger gouter sera servi après la réunion.

Notez bien les coordonnées de cette rencontre:

Endroit: Local du Comité la Relève

Date: le 16 février 1992

Heure: 13 h 30

TOMBEE DES ARTICLES POUR L'EDITION DE JANVIER-FEVRIER 1992:

Le 31 janvier prochain.

AUTOMAX

Antoine Pelletier
Président

CAMILLE FORTIN
AUTO CENTRE INC.

Route Nationale 132
Sayabec, Québec
G0J 3K0
Tél.: (418) 536-3515



Tél.: 536-3306
536-3300

R. B. PELLETIER INC.

ENTREPRENEUR GENERAL
RENOVATION ET CONSTRUCTION

1B, rue Roger SAYABEC, P. Q. GOJ 3K0

LES GOURMETS PAR Marie-Paule Lauzier

savon du pays

A la demande de plusieurs, j'ai remplacé une recette alimentaire par ma recette de savon!

6 lb. de gras de boeuf
1 boîte de poudre de lessive («caustic»)
1 1/2 pinte d'eau froide
1/2 t. de savon à vaisselle blanc
1/2 t. d'ammoniaque liquide ou en poudre
Quelques gouttes d'eau de toilette (facultatif)

Fondre le gras jusqu'à ce qu'il soit bien clair. Couler dans un coton fin.

Laisser refroidir. Verser l'eau dans une marmite de granit.

Ajouter

la poudre de lessive, l'ammoniaque et le savon à vaisselle.

Bien remuer

avec une cuillère de bois jusqu'à ce que le mélange soit tiède.

Verser

dans le gras, qui doit être tiède lui aussi. Ajouter ici l'eau de toilette

si désiré. Remuer ce mélange jusqu'à ce que sa consistance soit semblable

à celle d'une pâte à gâteau. Cette étape est un peu longue!

Doubler une

boîte de carton avec deux épaisseurs de papier ciré. Placer la boîte au

niveau. Verser le mélange. Laisser reposer une nuit. Enlever le papier.

Couper en morceaux. Il est préférable de laisser sécher le savon quelques

semaines avant de l'utiliser. Bonne chance!

Marie-Paule Lauzier

ragout aux tomates

1 c. à soupe de farine
1 lb. de bifeck haché
3 feuilles de laurier
2 clous de girofle
1 1/4 t. d'eau
1/2 à 1 boîte de soupe aux tomates
1 oignon haché
carotte et patate tranchées
sel et poivre

Cuire l'oignon et le bifeck. Saler et poivrer.

Ajouter tous les autres ingrédients. Faire mijoter jusqu'à tendreté. Bon appétit!

Madeleine Migneault

Epicerie Fernand Coté & Fils inc.

"Vous servir est notre plaisir!"
Fernand et Mario



licenciée

boucherie, service de traiteur, buffet
chaud ou froid.

Nous offrons aussi un service de location
de laveuse à tapis, de photocopie et nous
avons un club vidéo!

29, rue st-pierre est, tél.: 742-3281

CANTINE «LA PAYSANNE»



souhaite

Joyeux Noël
Bonne Heureuse
Année

à sa clientèle

MELI-MELO

NAISSANCES

par Colombe Fournier

9

Le 4 novembre est née Elise, fille de Lyne Caron et Daniel Fournier

****Félicitations aux parents!****

DECES

A l'Hotel-Dieu de Chicoutimi, le 5 novembre dernier est décédé à l'âge de 64 ans et 6 mois, M. Fernand Lavoie, fils de feu Ernest Lavoie & Jacqueline Dufresne. Il était le frère de Mme Alir:e Nicole de notre paroisse.

A l'hôpital d'Amqui, le 7 novembre dernier est décédée à l'âge de 54 ans, Solange Bélanger, épouse de Yvan Bellavance. Elle était la fille de Mme Marie-Laure Ouellet-Bélanger et la soeur de Mme Rita Bélanger.

A Abitibi, le 21 novembre dernier est décédée à l'âge de 66 ans, Mme Yvette Malenfant, épouse de François Malenfant. Elle était la belle-soeur de Laurette Lévesque, Pierre Malenfant, Jean-Baptiste et Alma Fournier.



Benoit D'Amours inc.
onstruction

Entrepreneur général,
résidentiel, commercial, industriel.

742 - 3883

86, ST-PIERRE VAL-BRILLANT GOJ 3LO

OBJET à VENDRE?
LOCAL à LOUER?

Tarifs; Petites Annonces
 \$2.00

s'adresser: **742-3824**

Mme Colombe Fournier

A Ste-Luce sur mer, le 23 novembre dernier est décédé accidentellement à l'âge de 66 ans et 9 mois, M. Zénon Fournier, époux de Colombe Pinel de Val-Brillant. L'équipe du JOURNAL offre ses plus sincères condoléances à notre dévouée 1ère vice-présidente et responsable du MELI-MELO.

A l'Hôpital Général de Montréal, est décédé subitement à l'âge de 51 ans et 7 mois, Mathias Dubé, époux de Ginette Maheu. Il était le fils de Louis Dubé et de Rose Délima Beaulieu, autrefois de Val-Brillant et frère de Victoire Dubé-Bélanger et de Lisette Dubé-Lévesque.

****Nos plus sincères condoléances****

PETITES ANNONCES

Je serais intéressée à garder des enfants tous les soirs de la semaine et durant les fins de semaine. Lysanne Michaud, 17 ans, 742-3749.

REMERCIEMENTS

Val-Brillant, le 2 décembre 1991

Chers amis, permettez-moi de venir solliciter un petit espace dans le PIERRE-BRILLANT pour dire, au nom des Bénévoles du Foyer La Villa Mon Repos, un grand MERCI pour votre don de 100,00\$, que vous nous avez remis pour nous aider à apporter un peu plus de plaisirs aux pensionnaires du Foyer, tels que soirées, partie de sucre, et sorties etc..

Nous vous en sommes toutes très reconnaissantes.

Les Bénévoles du Foyer La Villa Mon Repos

Marie-Paule Lauzier, secrétaire.

activités communautaires

Club de l'âge d'or de Val-Brillant: rapport financier et d'activités

A la réunion annuelle du Club de l'Age d'Or tenue à la salle de l'Age d'Or le 8 octobre 1991, nous avons présenté le rapport financier de l'année 1990-1991 qui paraîtra avec le rapport sur le retour de nos activités pour 1991-1992.

Voici la liste des membres faisant partie du bureau de direction pour la prochaine année:

M. Armand D'Amours, Président;
Mme Alma Roy, Vice-Présidente;
Mme Imelda D'Amours, Secrétaire

et les conseillers sont:

Mmes Rita Paquet, Laurette Thibault; MM. Donat Paquet, Emmanuel D'Astous, Richard Sirois et Charles-Eugène Pelletier.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élus, Mme Laurette Thibault et M. Charles-Eugène Pelletier, qui feront partie du Bureau de direction pour l'année à venir. Nous remercions les directrices sortantes: Mmes Marguerite Aubut et Laura Pelletier, pour leurs bons services dans le Bureau de direction.

Suite à ces nominations, nous reprenons nos activités pour l'année 1991-1992.

Les réunions mensuelles seront, comme par le passé, le deuxième mardi de chaque mois à 20h00. Nos soirées récréatives auront lieu le deuxième et le quatrième dimanche de chaque mois, débutant à 20h00 pour les jeux de cartes et faisant place à la danse à 21h00.

Le dernier dimanche du mois, nous soulignerons les anniversaires des membres. En novembre nous célébrerons la Ste-Catherine, en mai, la fête des Mères et en juin, celle des Pères. Un petit cadeau sera remis à celui ou celle qui sera élu-e père ou mère de l'année, choisi-e lors d'un tirage.

Dimanche, le 12 janvier 1992, aura lieu notre dîner annuel des Fêtes et nous profitons de l'occasion pour vous inviter à la soirée qui se tiendra à cette date.

A une autre occasion nous ferons un déjeuner musical. D'ailleurs, nous désirons remercier chaleureusement tous

ceux et celles qui sont venus à celui tenu le 6 octobre dernier. Les recettes nettes se chiffrent à 995,50\$. Merci encore!

Nous ne pouvons pas compléter notre rapport d'activité sans mentionner que l'année 1990-1991 est marquée par l'aménagement de notre salle dont nous pouvons tous et toutes être très fiers. Un GROS merci à ceux et celle qui ont contribué, de près ou de loin, à sa réalisation!

En terminant, la direction du Club de l'Age d'Or souhaite à tous ses membres et à la population, UN JOYEUX NOEL, UNE BONNE, SAINTE ET PROSPERE ANNEE 1992!

Le Club de l'Age d'Or de Val-Brillant inc.
Par Imelda D'Amours, Secrétaire.

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES DU 9 OCTOBRE 1990 au 8 OCT 1991

LE CLUB DE L'AGE D'OR INC
VAL BRILLANT

REVENUS :		
- Souscriptions		29,361.12
- Revenus intérêts et autres		147.07
- Depot à terme		1,000.00
- Divers		440.00
- Cotisation (membres)		715.00
- Location salle		1,411.00
- Soirées et repas (repas bénéfice 2,500.00 net)		<u>3,530.02</u>
Total des revenus		36,603.21
DEPENSES.		
- Anniversaires, soirées, repas		1,831.62
- Dons		90.00
- Téléphone, bureau et administration		383.73
- Electricité		1,213.95
- Taxes (demande d'exemption faite)		947.46
- Assurances biens immobiliers		677.98
- Vidanges (lors des rénovations)		65.00
- Dépenses diverses		1,153.30
- Mise de fonds pour achat bâtisse		2,000.00
- Gratifications		1,250.00
- Achat matériaux et équipements		<u>28,349.30</u>
Total des dépenses		37,962.34

Profit ou (perte) de l'année d'opérations 1990-1991 :
Dépenses totales 37,962.34
Revenus totaux 36,603.21
Excédent des dépenses , (1,359.13) Perte de l'année.

Val Brillant, le 8 octobre 1991.
Vérification: Louis Philippe Caron



activités communautaires

Le Club de l'Age d'Or de Val-Brillant Inc. : Bilan

Encaisse :

9 octobre 1990 :	Capital Social	5.00
	Compte courant	997.87
	Épargne Stable	1362.01
	Dépot à terme	1000.00
	Total encaisse	3364.88

8 octobre 1991 :	Capital Social	10.00
	Compte courant	995.75
	Dépot à terme transféré au revenu	1000.00
	Total encaisse	2,005.75

Différence ou
perte de l'année 1,359.13

Val Brillant le 8 octobre 1991.

Vérification : Louis Philippe Caron.

ACQUISITION DE LA BATISSE :

Coût d'acquisition de la Caisse Populaire	50,000.00
Financement :	
Municipalité Val Brillant	10,000.00
Le Club Lions de V.B.	5,000.00
Le Club de l'Age d'Or VB	2,000.00
La Caisse Populaire de VB	10,000.00
LE Gouvernement du Québec	10,000.00
Total des interventions	37,000.00
Solde de l'emprunt à la Caisse	13,000.00

Terme de l'emprunt: Payable sans intérêt jusqu'au 31 mars 1992

Val Brillant, le 8 octobre 1991;

Vérification : Louis Philippe Caron

L'entraide paroissiale de Val-Brillant

BUREAU DE DIRECTION

Monsieur Marcel Caron Président
Monsieur Adrien Pelletier Vice-Président
Madame Gisèle D'Amours Secrétaire
Monsieur Donat Paquet
Monsieur Fernand Bélanger
Monsieur Lauréat D'Amours
Madame Françoise Turcotte
Madame Anne-Marie Morin

AVIS AUX RESIDENTS DE VAL-BRILLANT

Toute personne résidente à Val-Brillant âgée de 6 mois à 45 ans peuvent faire partie de l'entraide paroissiale. La personne qui en fait partie contribue financièrement à un fond qui sert d'assistance pour tous ceux et celles qui ont perdu un être cher. Cette contribution est de 2,00\$ pour chaque décès d'une personne faisant partie du groupe d'entraide. En retour, celui ou celle qui contribue verra son conjoint ou ses plus proches parents recevoir un montant de 1000,00\$ lors de son décès. Cette somme ne couvre certainement pas tous les frais lors d'un décès d'un être cher mais ça aide! Comme il survient 5 ou 6 décès en moyenne par année et ce, parmi le groupe, la contribution annuelle à ce fond est vraiment minime. Pour plus d'information communiquer au no. tél.: 742-3842

Gisèle D'Amours Secrétaire

ENTRAIDE PAROISSIALE DE VAL-BRILLANT
RAPPORT FINANCIER AU 1 NOVEMBRE 1991:

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES POUR LA PERIODE DU PREMIER NOVEMBRE 1990 AU PREMIER NOVEMBRE 1991.

REVENUS :		
INTÉRÊTS ET RISTOURNES	390.25	
ADMINISTRATION ET DÉCÈS	8,875.00	
TOTAL DES REVENUS		9,265.25
DEPENSES :		
ADMINISTRATION	39.98	
DÉCÈS (9)	9,000.00	
RÉTRIBUTIONS (12)	630.00	
TOTAL DES DÉPENSES		9,669.98
DEPENSES DE L'ANNÉE	9,669.98	
REVENUS DE L'ANNÉE	9,265.25	
PERTE DE LA PÉRIODE		(404.73)

CONCILIATION DE L'ENCAISSE :

CAPITAL SOCIAL	1-11-90	1-11-91
COMpte COURANT	5.00	5.00
COMpte D'ÉPARGNE STABLE	295.75	225.77
	7747.40	7412.69
	8048.19	7645.46

DIMINUTION DES AVOIRS EN 1990-1991 DE 404.73

Vous pensez Rénovation!

Peinture Tapis
Préart Parquetterie
Céramique etc.

**réductions
sur nos stores
verticaux et horizontaux.**

C'est le temps de fêter avec un professionnel qui a plus de 18 ans d'expérience dans la pose de couvre-planchers et la construction.



**DECORATION
D'AMOURS inc.**

88, route 132 Ouest - Val-Brillant - G0J 3L0

VENTE ET INSTALLATION
TAPIS PRÉART CÉRAMIQUE BOIS FRANC ARMOIRE DE CUISINE
CONSTRUCTION ET RENOVATION

Tél.: 742-3655

Raymond D'Amours.

activités communautaires



Les Lions de Val-Brillant

UN SUPER GRAND COEUR, ÇA SE MONTRE.

DONNEZ UN COUP DE FIL À VOS AMIS.

Parmi vos amis, il se trouve sûrement des super grands coeurs qui donnent déjà temps et argent à des causes qui pourraient aussi vous intéresser. Si vous cherchez des façons d'aider, téléphonez-leur et faites comme eux.

Montrez votre super grand coeur.



La générosité réinventée
Un programme national qui nous invite à donner temps et argent aux causes de notre choix



vous souhaitent...

**MEILLEURS
VOEUX
DE NOËL
ET
SAINTE ANNÉE**



A louer

Office Municipal d'Habitation:

Il y a 4 logements vacants de 3 1/2 pièces, ils sont disponibles immédiatement.

Personne seule ou couple de 50 ans et plus de Ste-Irène ou St-Cléophas. Venez visiter.

Appeler au 742-3824, le soir et la fin de semaine
742-3640, le jour de 8h30 à 16h30

activités communautaires

Echos... de l'école!

COMITE D'ECOLE DE VAL-BRILLANT

Il me fait plaisir comme membre du comité d'école de vous informer des implications du comité auprès des jeunes.

Il a été décidé de concentrer nos efforts et nos argents pour offrir des cours à la piscine de la commission scolaire pour cette activité.

Les fetes habituelles comme l'halloween, Noel, Carnaval et voyage de fin d'années n'ont toutefois pas été oubliées, mais seront soulignées peut-être avec un peu moins d'envergure.

La vente de fromage et la cueillette de bouteilles fut un succès grâce à la participation de tous. Il est important de souligner la générosité des différents organismes qui encore une fois

nous montrent l'intérêt qu'ils portent à nos jeunes.

J'en profite pour vous en remercier grandement.

En terminant je voudrais vous faire part que le comité d'école a comme fonction entre autre de promouvoir la participation des parents.

Alors j'invite les parents qui voudraient s'impliquer davantage à nous en faire part.

Mes salutations les plus sincères.

Normand Chicoine
Président
Comité d'école de Val-Brillant

Société St-Jean-Baptiste

La Société St-Jean Baptiste de Val-Brillant a tenue son assemblée générale annuelle, vendredi le 22 novembre dernier à la salla municipale.

Le nouveau bureau de direction se compose comme suit:

M. Donat Paquet, Président;
Mme Colombe Fournier, Vice-Présidente;
M. Lauréat D'amours, Secrétaire

et les directeurs-trices sont:

M. Adrien Pelletier;
M. Jean-Guy Pelletier;
Mme Rita Paquet;
Mme Alma Roy;
Mme Gisèle D'amours;
Mme Marie-Anne Morin.



activités communautaires

Comité du...



Rapport fi- nancier et d'activités

RECOMMANDATIONS

GENERALES

- 1 - BAR: Nous avons pensé qu'il serait préférable que le Festival s'approvisionne en boissons fortes directement à la Société des Alcools, au lieu de passer par le représentant Schenley. La différence de prix serait minime. Pour ce qui est de la bière, nous suggérons d'aller magasiner du côté de Molson - O'keefe, ou encore d'aller l'acheter directement du magasin.
- 2 - PROMOTION: Nous conseillons au prochain comité de délaissier l'achat de vêtements de la Brasserie commanditaire pour se concentrer à en faire à l'effigie du Festival, ce qui serait plus représentatif.
- 3 - Activité: Il faudra veiller à ce qu'il n'y est pas deux activités majeures qui se déroulent en même temps. Pour ce qui est du feu d'artifice, le prochain comité devrait mettre sur pied une sorte de souscription populaire, afin qu'il soit moins coûteux à produire. Il faudra aussi penser à élaborer une ou deux activités majeures, qui pourront apporter une source de revenus supplémentaires. Car de plus en plus le Festival ne peut compter uniquement sur les revenus du bar pour boucler son budget.
- 4 - Participation: Le futur comité devra se pencher sérieusement sur le problème de la participation des gens pendant le Festival, afin de trouver une formule pour attirer le public à s'impliquer davantage aux activités.
- 5 - Musique: L'animation musicale qui était assurée par la Disco-Edem (Nelson Morin Prop.) cette année fut très dynamique et professionnelle. Nous avons obtenu un excellent service et une bonne collaboration de sa part. Nous le recommandons fortement pour l'an prochain.
- 6 - Commanditaire: Il faudra pour le nouveau comité d'accentuer les

DEPENSES

Administration générale	1990	1991
Frais d'administration	\$ 0	\$ 3.60
Taxes	1,789.00	857.00
Téléphone	7.00	0
Papeterie et poste	25.00	32.64
Déplacement	60.00	0
Assurance	953.00	953.75
Don	25.00	15.00
Petite classe	0	100.00
	\$ 2,859.00	\$ 1,962.70
Frais d'activités	1990	1991
Musique et spectacles	\$ 2,725.00	\$ 1,700.00
Prix et trophées	936.00	290.47 (262.36 Lab)
Permis et licence	409.00	394.00
Location de salle et équipements	600.00	96.67
Conciergerie et surveillance	525.00	525.00
Repas	455.00	681.14 (-241.33 641.1990)
Préparation d'activités et cantine	3,430.00	2,127.53
Publicité	1,830.00	603.05 (+107.00 Lab.)
Loyer (local et char allégorique)	1,424.00	800.30
Vêtements promotionnels et chocolat	0	1,254.90 (+ 243.45 Lab.)
Feu d'artifice	1,700.00	\$ 1,750.00
Costumes des Ducs	0	193.97
Bière et boisson forte	3,533.00	1,749.32 (+ 345.00 Lab.)
Matériel Brasserie Labett	0	1,343.35
Pourcentage des ventes pour les Ducs	0	250.00
	Sous-total: \$ 17,972.00	\$13,759.70
	Total: \$ 20,831.00	\$15,722.40

REVENUS

	1990	1991
Bar	\$ 9,568.00	\$ 7,680.00
Entrées	2,306.00	1,707.00
Cantine	1,832.00	1,481.00
Activités et vente des produits	2,437.00	3,272.18
Repas	428.00	769.42
Commanditaires	300.00	1,050.00
	Total: \$ 17,131.00	\$15,959.60
	Profit net en 1991 de \$ 237.20 (+241.33 pour l'année 1990)	

Chèques en circulation

Brasserie Labett Ltée: 3246.60
Ministre des Finances: \$ 30.00

activités communautaires

Comité du festival...

démarches afin d'obtenir le plus grand nombre de commanditaires possibles pour assurer la continuité du Festival.

7 - Soirée extérieure: Cette année nous avons connu une activité nouvelle que nous n'avions pas organisée et qui a eu un bon succès auprès des gens, soit des soirées à l'extérieur de la Cédrière. Le comité devra trouver une solution à cette nouvelle mode. Car les soirées sont montées de façon à ce qu'elles se déroulent à l'intérieur. Il faudra piquer la curiosité du monde pour les amener à participer davantage aux soirées.

8 - Organisation d'activité: Le futur comité se doit d'impliquer d'anciens membres et à prendre en charge l'organisation d'une activité. Cela allègerait le travail du comité qui pourrait alors se concentrer sur d'autres problèmes.

9 - Conclusion: Il serait souhaitable que le nouveau et l'ancien comité se réunissent pour discuter et échanger des idées et des opinions qui seront sûrement profitables à un autre départ du Festival des Foins.

Actif

	1990	1991
A) Court terme		
En caisse le 31/10/91	\$ 3,395.00	\$ 8,486.71
B) Immobilier		
Epinglettes	\$ 1,500.00	\$ 300.00
Cher allégorique	2,385.00	2,485.00
Classeur	200.00	200.00
Brouette de compétition	360.00	360.00
Brouette de force	425.00	425.00
Divers (matériel)	1,600.00	1,625.00
Sous-total:	\$ 6,470.00	\$ 5,395.00
Total:	\$14,865.00	\$13,881.71

SERVICE
REAL ET GILBERTE
* **DIONNE**
Dépanneur Licencié
Cadeaux, cartes, vidéo,
Nintendo, Terminal Loto
Québec, Permis M.L.C.P.

Ouvert 7 jours
7h00 à 23h00

742-3340



TEL: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres
2, St-Pierre Ouest
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

SALON
SYLVIE COIFFURE
19-A, rue St-Pierre Ouest
Val Brillant, G0J 3L0
"Le Service Avec Le Sourire"



742-3315

Heure d'ouverture
Mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00

DÉPANNEUR MADELINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC.



la caisse po- pulaire de val-brillant

9, rue st-pierre ouest, val-brillant
742-3271

votre **C**aisse
vous **souhaite**

*Joyeux
Noël*

*Bonne
heureuse
année*

